

DÉCISIONS

APD du 18 mars 2025



DÉCISIONS de la 8^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 18 mars 2025 à 17 h 45

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. Choix de la firme comptable
5. Délégation au Congrès / Ajouts
6. Nominations au CPPE
7. Alourdissement de la tâche et consultation collective CPEPE
8. Médiation préventive avec le CSSDM (suivi)
9. Politique de désignation des membres / Modifications

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

08.02 Que le procès-verbal de la 7^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 11 février 2025 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 21 mars 2025, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

CHOIX DE LA FIRME COMPTABLE

08.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées retienne les services de la firme Petrie Raymond pour la vérification des comptes de l'Alliance des 5 prochaines années (de 2024-2025 à 2028-2029 inclusivement).

DÉLÉGATION AU CONGRÈS / AJOUTS

08.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.2425.038 Modifié comme membres substitués de la délégation du Congrès 2025 de la FAE.



NOMINATIONS AU CPPE

08.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme Isabelle Robillard, de l'école Armand Lavergne, comme membre régulier et Chantal Archambault, de l'ÉMFM, comme membre substitut du Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPPE) pour toute la durée restante du mandat prévu à la Politique de désignation des membres.